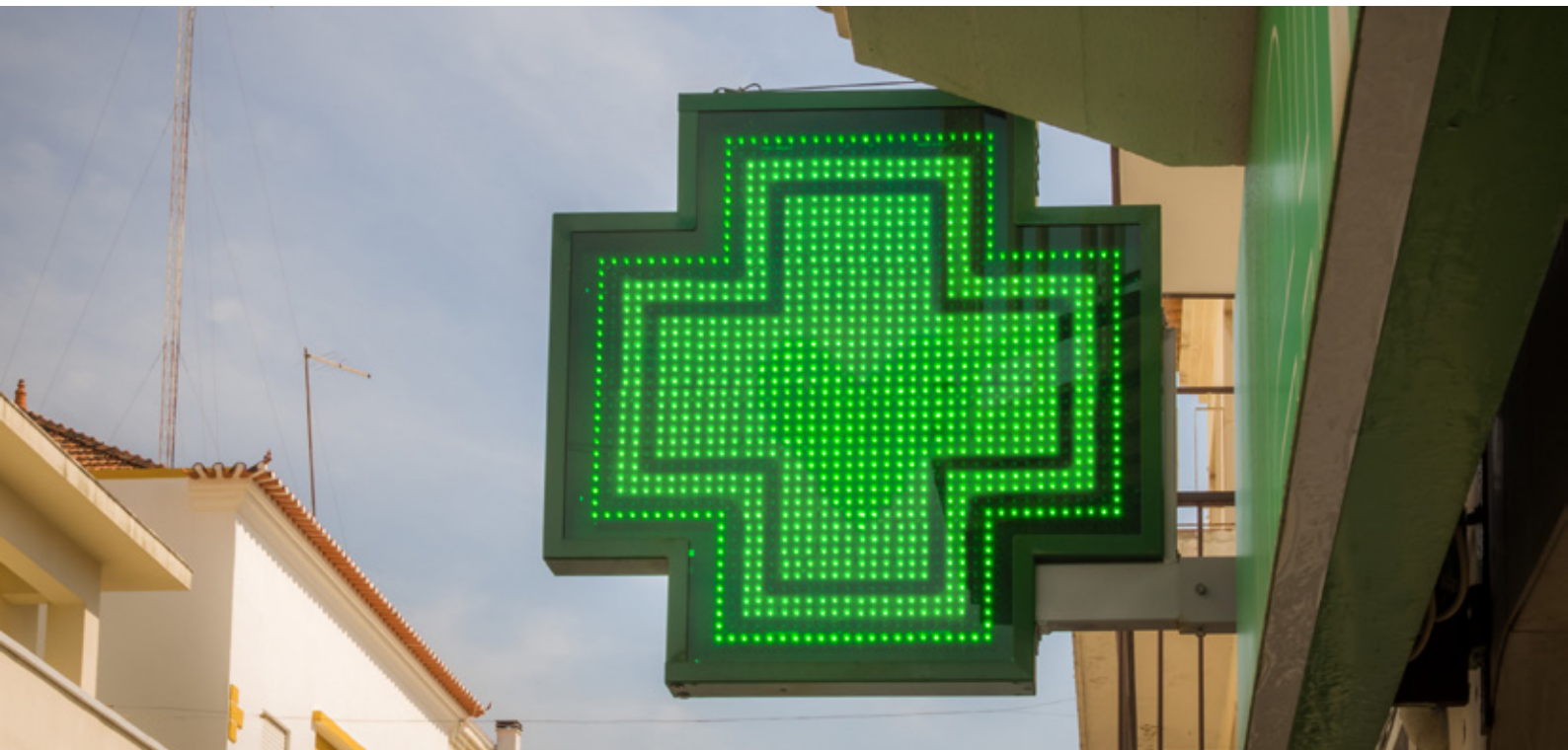


GESTION PRIVÉE
atgestionprivee.com



PRÉPAREZ VOTRE CESSIION DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

NORTIA
GRUPPO D'INVESTIMENTI

LA FINANCIÈRE
DE L'ÉCHIQUIER

PICTET
1803
Asset Management

Fidelity
INTERNATIONAL

GENERALI

Amiral Gestion
ENTREPRENEURIAL INVESTMENT

ATLAND
VOISIN

PAREF
GESTION

SwissLife

LAZARD
FRÈRES GESTION

DORVAL
ASSET MANAGEMENT
DÉVELOPPEMENT DE LA VERTUE & DE LA VALEUR



L'ESPRIT DE FAMILLE

Votre officine est avant tout une histoire.

Une histoire **humaine**, de **courage**, de **sacrifice**, d'audace et de **persévérance**.

Votre officine est **unique**, à l'image des efforts et des risques que vous avez consentis, c'est pourquoi **le Family Office AT GESTION PRIVÉE** vous propose un accompagnement à la cession rigoureux.

Fort de 20 années d'expérience, nous vous accompagnons dans l'optimisation de stratégies juridiques, fiscales et financières liées à la gestion de votre patrimoine privé et professionnel.

Par ce que l'alignement des intérêts est au centre de notre fonctionnement et de notre accompagnement, nous vous proposons une offre unique.

Notre Family Office est à vos côtés, pour défendre vos intérêts privés.

POURQUOI PREPARER SA CESSION D'OFFICINE ?

Vous préparer à **transmettre** votre officine, c'est veiller, **plusieurs mois à l'avance**, à anticiper les conséquences fiscales et patrimoniales de la cession. Vous aurez l'opportunité d'optimiser votre outil de travail, vous offrant ainsi les meilleures conditions de cession.

Céder son officine est un acte de gestion qui ne s'improvise pas !

L'anticipation permet de mettre en valeur les atouts de votre officine, de corriger les éventuelles faiblesses et de présenter votre officine de façon optimale. Vous attirerez ainsi des acquéreurs potentiels qui correspondent à vos souhaits. Notre Family Office est à vos côtés, pour défendre vos intérêts privés.

IL EST IMPORTANT DE VOUS INTERROGER

- ➔ Ma pharmacie est-elle en bonne santé ?
- ➔ Vous avez dit « EBITDA RETRAITÉ » ?
- ➔ Comment bien préparer mon officine pour la cession ?
- ➔ Comment anticiper un marché exigeant ?
- ➔ Quelle est la date optimale de mon départ à la retraite ?
- ➔ Quel type de repreneur ai-je envie de rencontrer ?
- ➔ Quelle est la fiscalité la plus avantageuse pour ma cession ?
- ➔ Comment maintenir mon train de vie post cession ?

LES PIÈGES À ÉVITER

- ⊗ Ne pas préparer son officine
- ⊗ Vendre dans un creux de marché
- ⊗ Ignorer les cycles du secteur
- ⊗ Attendre le burn-out pour fermer
- ⊗ Une mauvaise valorisation
- ⊗ Manquer de transparence
- ⊗ Manquer de temps
- ⊗ Ignorer les aspects juridiques
- ⊗ Ignorer les aspects fiscaux
- ⊗ Négliger le facteur humain
- ⊗ Ignorer que 9 relevés de carrière sur 10 sont faux !
- ⊗ Ne pas optimiser sa pension
- ⊗ Ignorer les formalités à accomplir auprès de l'ARS

NOTRE PROCESS : UNE OFFRE UNIQUE UNE EXPERTISE CERTIFIÉE À CHAQUE MOMENT CLÉ

01

Préparer mon officine
avant la cession

(6 à 24 mois avant la cession)

MEMORANDUM
D'INFORMATION

02

Bilan retraite

(à partir de 55 ans)

OPTIMISATION
PENSION RETRAITE

03

Bilan Patrimonial

OPTIMISATION
CIVILE & FISCALE

04

Négociation des conditions
de cession

UN TIERS
DE CONFIANCE

UN CONSEILLER FINANCIER À MES CÔTES ?

Vous préparer à négocier le grand virage qu'est la cession peut alors passer par la prise de connaissance des actions à mener pour transmettre votre officine et votre patrimoine dans les meilleures conditions.

Avoir recours à l'expertise d'un professionnel est souvent la clé d'une transaction réussie.

Un accompagnement offre de multiples avantages :

1. **Une perspective objective** : un regard extérieur permet d'éviter les biais émotionnels
2. **L'accès à un réseau de confiance** : avocats, Notaires, etc.
3. **Un calendrier rassurant** : vous maîtrisez le rythme des étapes clés
4. **Un accompagnement discret** : préservation de la confidentialité du projet
5. **Une écoute attentive** : un accompagnement bienveillant dans une période de suractivité professionnelle
6. **Gagner en sérénité** : un expert qui travaille sous le prisme de la norme ISO 22222 est à vos côtés pour défendre vos intérêts



Céder votre officine est un processus complexe. L'accompagnement par un professionnel expérimenté, apporte une expertise précieuse. Cela minimise les risques, facilite la négociation et assure une transaction équitable pour toutes les parties.

Recourir à l'expertise d'un **Conseiller Privé** du cabinet AT GESTION PRIVÉE, certifié par l'Autorité des Marchés Financiers et reconnu par la **Norme ISO 22222**, c'est l'assurance d'avoir à ses côtés un expert exigeant.

NOS PARTENAIRES DE CONFIANCE



EDMOND
DE ROTHSCHILD

NORME ISO 22222

05

Optimisation de la plus-value de cession

06

Cession de l'officine

07

Optimisation du maintien de train de vie

08

Aide à la déclaration fiscale

OPTIMISATION DU
PRIX DE CESSIION

LIBERTÉ D'OPTER POUR
UN TRANSACTIONNAIRE

LIQUIDATION RETRAITE ET MISE EN
PLACE DES REVENUS COMPLÉMENTAIRES



AT GESTION PRIVÉE VOTRE PATRIMOINE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

VOTRE PATRIMOINE EST UNIQUE, À L'IMAGE DES EFFORTS ET DES RISQUES QUE VOUS AVEZ CONSENTIS, C'EST POURQUOI LE FAMILY OFFICE AT GESTION PRIVÉE SE PROPOSE D'ÉLABORER AVEC VOUS UNE STRATÉGIE DE GESTION RIGOREUSE, PERMETTANT DE LE PROTÉGER ET DE LE DÉVELOPPER.
ENTRETIEN AVEC SOPHIE GUILLOU, PRÉSIDENTE ET FONDATRICE DU CABINET AT GESTION PRIVÉE.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER LE CABINET AT GESTION PRIVÉE ?

Nous vous accompagnons dans l'optimisation de stratégies juridiques, fiscales et financières liées à la gestion de votre patrimoine privé et/ou professionnel. Nous sommes un Family Office discret, réactif et efficace qui offre un suivi personnalisé de génération en génération. De plus, avec le temps, nous construisons une relation authentique et conviviale avec les familles que nous conseillons tout en leur offrant un environnement de travail bienveillant et hors du temps... Ingrédients indispensables pour valoriser, développer ou encore préserver un patrimoine en toute sérénité.

POURQUOI CONSULTER UN GESTIONNAIRE EN PATRIMOINE ?

Sans évoquer des stratégies patrimoniales spécifiques telles que l'optimisation de sa fiscalité ou la transmission de son patrimoine, de simples éléments comme l'allongement de la durée de vie, la baisse des prestations de retraite ou encore l'inflation sont à prendre en compte pour gérer et protéger son patrimoine sur le long terme. En ce sens, notre cabinet offre l'opportunité d'accéder à une expertise personnalisée, adaptée aux besoins financiers de ses clients et qui répond au mieux à leurs objectifs patrimoniaux.

QUELLE EST VOTRE OFFRE EN MATIÈRE DE GESTION D'ACTIFS...

Nous accompagnons notre clientèle sur le long terme en proposant une gestion de leurs actifs sur mesure. Nous avons la conviction qu'il est nécessaire de mettre en place une stratégie de



Sophie Guillou, présidente fondatrice d'AT GESTION PRIVÉE

RECOURIR À L'EXPERTISE D'UN CONSEILLER FINANCIER DU CABINET AT GESTION PRIVÉE, CERTIFIÉ PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET RECONNU PAR LA NORME INTERNATIONALE ISO 22222, C'EST L'ASSURANCE D'AVOIR À SES CÔTÉS UN EXPERT EXIGEANT.

diversification rigoureuse pour protéger son patrimoine des aléas économiques ou encore géopolitiques. Ainsi, notre cabinet s'appuie sur des partenaires reconnus et spécialisés afin d'offrir des solutions financières tant au niveau privé que professionnel et surtout générant une surperformance régulière. Aussi, nous n'hésitons pas à créer des solutions d'investissement si nous estimons que les offres du marché ne sont pas

satisfaisantes et que nos clients méritent une meilleure rémunération de leur épargne. Notre mission est réellement d'apporter de la valeur ajoutée en permettant à nos clients d'accéder aux meilleures solutions d'investissement du marché par le biais d'un conseil personnalisé et d'une expertise certifiée. Quant à moi, en tant que passionnée des marchés financiers, j'ai à cœur de sélectionner les meilleures solutions d'investissement. ●



Infos pratiques :

AT GESTION PRIVÉE - 10, rue d'Alsace
Lorraine - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 14 08 18
<https://www.atgestionprivee.com/>
Suivez-nous sur LinkedIn pour être informé de toutes les actualités patrimoniales.

www.atgestionprivee.com

05 61 14 08 18

AT GESTION PRIVÉE

AT GESTION PRIVÉE, SAS AU CAPITAL SOCIAL DE 50 000 EUROS, IMMATRICULÉE AU RCS DE TOULOUSE SOUS LE NUMÉRO 789 474 160 000 15, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ 10 RUE D'ALSACE LORRAINE 31000 TOULOUSE. AT GESTION PRIVÉE EST IMMATRICULÉE AU REGISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE SOUS LE NUMÉRO 13001351 (QUI PEUT ÊTRE CONSULTÉ SUR LE SITE WWW.ORIAS.FR) EN QUALITÉ DE CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF) ADHÉRENT DE LA CHAMBRE NATIONALE DES CONSEILS EN GESTION DE PATRIMOINE, ASSOCIATION AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF) ET COURTIER EN ASSURANCE ET MANDATAIRE NON EXCLUSIF EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT ET TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 3101 2016 000 003 105 DÉLIVRÉE PAR LA CCI DE TOULOUSE ET PERMETTANT L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE. GARANTIE FINANCIÈRE DE LA COMPAGNIE MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES, 14 BOULEVARD MARIE ET ALEXANDRE OYON - 72030 LE MANS CEDEX 9. NON DÉTENTION DE FONDS, EFFETS OU VALEURS POUR COMPTE DE TIERS. 05 61 14 08 18 / CONTACT@ATGESTIONPRIVEE.COM / [HTTPS://WWW.ATGESTIONPRIVEE.COM/](https://WWW.ATGESTIONPRIVEE.COM/)